

## Les verbes locatifs dans les hypothétiques



**Asma Mejri**

Université de Tunis, Tunisie

TIL UR11ES45

asma.mejri@orange.fr

Reçu le 28-09-2014 / Évalué le 05-03-2015 / Accepté le 15-06-2015

### Résumé

Dans cette étude, nous expliquons comment le concept de locatif peut être un outil théorique pertinent pour décrire des relations syntactico-sémantiques. Nous montrons la différence non seulement conceptuelle, mais également linguistique entre l'expression de l'hypothèse et celle de la condition. Cette distinction n'est qu'un élément parmi beaucoup d'autres, ce qui détermine par ailleurs comment on catégorise ces relations en français. Ces descriptions nous permettront d'expliquer notre cadre théorique et de montrer que les circonstancielles fonctionnent comme des prédicats.

**Mots-clés** : prédication de second ordre, locatif, hypothèse, condition

### Locatif verbs in the hypothetical sentences

#### Abstract

In this study, we explain how the concept of “locatif” may be a relevant theoretical tool to describe syntactic-semantic relations. We show the difference not only conceptual, but also linguistic between the expression of the assumption and the condition. This distinction is only one element among many others, which also determines how one categorizes these relationships in French language. These descriptions allow us to explain our theoretical framework and show that the circumstantial function as predicates.

**Keywords**: predication of second degree, “locatif”, hypothesis, condition

#### Introduction

L'objectif de ce travail est de mettre à l'épreuve le concept de *locatif* pour montrer qu'il est possible d'expliquer des aires conceptuelles de certaines relations par le biais de mécanismes linguistiques. Pour ce faire, nous montrerons le fonctionnement de certains prédicats locatifs dans une relation de prédication de second ordre : l'hypothèse. Nous expliquerons comment ce concept est un outil méthodologique qui nous permet de distinguer l'hypothèse de la condition et déterminer ainsi comment on

catégorise la relation hypothétique. En revanche, procéder à l'analyse de ces prédicats nécessite une définition de nos outils théoriques. Nous expliquerons d'abord, la notion de prédication de second ordre, ensuite, le concept de locatif et verrons les résultats du croisement entre ces deux notions en les appliquant aux prédicats hypothétiques.

## 1. La prédication de second ordre

Une autre approche de la phrase complexe se trouve dans le livre de G. Gross, M. Prandi : *La finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique* (2004). Les auteurs présentent une description du concept des relations circonstancielles. Ils considèrent que ces relations appelées « *transphrastiques* » (exprimées par des phrases complexes) sont prises en charge par des « moyens d'expression alternatifs, comme la coordination et la juxtaposition » et peuvent être enrichies par « des expressions anaphoriques et des termes prédicatifs appropriés » (p.19). Nous expliquerons, dans ce qui suit, la notion de prédication de second ordre telle que illustrée par les auteurs de la *Finalité*.

### 1.1. Statut du connecteur dans la grammaire traditionnelle

Dans la grammaire traditionnelle, on considère les suites telles que *à condition que*, *dans la supposition que*, *dans l'hypothèse que*, comme des suites figées ainsi que le laisse entendre le terme *locution*. Ainsi, ces locutions n'ont-elles pas fait l'objet d'une étude analytique qui puisse observer le fonctionnement interne de leurs différents constituants. Une phrase telle que :

*Elle accepta à condition qu'on lui remît les négatifs après les avoir étudiés.*

est traditionnellement analysée comme composée d'une principale et d'une subordonnée reliées par une locution conjonctive de condition. La principale est considérée comme essentielle dans la phrase et hiérarchiquement supérieure, elle régit la subordonnée. Le schéma qui pourrait correspondre à cette analyse est le suivant :

<i>Elle accepta</i>	<i>à condition qu'on lui remît les négatifs.</i>
Principale	Proposition circonstancielle de condition

### 1.2. Une nouvelle analyse des locutions conjonctives et prépositives

Nous analysons la phrase complexe sur le modèle de la phrase élémentaire. Rappelons que dans un schéma de prédication élémentaire qui correspond au modèle suivant :

*Prédicat (arg1, arg2..)*, c'est le prédicat qui sélectionne ses arguments. En partant du principe qu'il y a autant de phrases que de prédicats, nous pouvons remarquer que dans la conditionnelle, il n'y a pas deux prédicats mais trois :

- la proposition principale ;
- la proposition circonstancielle ;
- le substantif figurant dans la locution conjonctive : *condition* qui n'est pas actualisé.

Ce prédicat a comme sujet le même que celui de la principale « *elle* », effacé par principe de coréférence. D'ailleurs, on pourrait le montrer, soit par référence au pronom personnel, soit par la détermination :

*Elle accepta mais elle avait comme condition qu'on lui remette les négatifs.*  
*Elle accepta mais sa condition était qu'on lui remette les négatifs.*

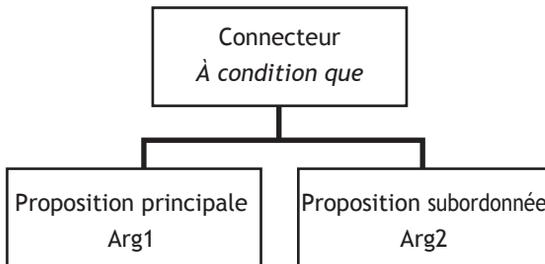
Afin que le connecteur accède au statut de phrase, deux étapes sont nécessaires :

1. l'actualisation
2. la linéarisation

Pour l'actualisation du prédicat, nous avons besoin d'un outil théorique : les verbes supports tels que le verbe support « *avoir* » :

*Elle accepta mais elle avait une condition : qu'on lui remette les négatifs*

Le schéma de la phrase pourrait être représenté ainsi :



Nous pouvons définir ce connecteur comme un prédicat de second ordre qui a son propre domaine d'arguments : deux prédicats élémentaires virtuellement indépendants et codés par un connecteur dans une relation transphrastique.

Un autre point que nous remettons en question est l'équivalence entre les propositions subordonnées circonstancielles hypothétiques et les circonstancielles conditionnelles. Le terme « *conditionnelle* » renvoie dans la tradition grammaticale aux trois propositions subordonnées suivantes :

(a) *Si tu travailles, tu réussiras.*

(b) *Les Libériens iront de nouveau aux urnes le 8 novembre dans l'hypothèse, de plus en plus probable, où aucun des 22 candidats à la présidence n'aura décroché la majorité absolue à l'issue du premier tour [...] (Le Monde.)*

(c) *Tu réussiras à condition que tu travailles.*

Dans notre thèse<sup>1</sup>, nous avons montré qu'il s'agit de deux relations transphrastiques et logiques différentes reposant sur des propriétés syntaxiques et sémantiques distinctes.

Si un prédicat de second ordre comme « *si* » dans (a) qui n'a aucune modulation sémantique ne peut nous orienter vers une relation précise, d'autres prédicats ont une charge sémantique qui code explicitement l'une ou l'autre relation. Ces prédicats sont *hypothèse* (b) et *condition* (c) et ont le statut d'un prédicat de second ordre. Nous avons établi une batterie de tests pour tracer les frontières conceptuelles entre l'hypothèse et la condition grâce à des tests linguistiques comme les actualisateurs, la modalité, la temporalité, l'aspect, etc. Les locatifs font partie de ces outils théoriques qui nous ont permis d'établir cette distinction. C'est ce que nous développerons dans les paragraphes suivants.

## 2. Les locatifs : opérateurs appropriés des prédicats de second ordre d'hypothèse

La notion de prédication de second ordre définie, nous procéderons à une précision terminologique sur le terme *locatif* avant de l'exploiter dans la description des prédicats hypothétiques.

### 2.1. Les locatifs : précision terminologique

Dans son *Dictionnaire des sciences du langage*, F. Neveu définit le terme *locatif* comme relevant des domaines de la morphosyntaxe et de la syntaxe ; c'est un complément appelé par la valence du verbe comme dans la phrase : *Luc habite à Paris*. L'auteur « appelle locatif en syntaxe un complément faisant partie intégrante de la valence d'un verbe et exprimant le lieu de déroulement du procès : ex. *Elle est montée sur la table*. On rencontre ce type de complément notamment avec les verbes de mouvement, qui laissent libre choix de la préposition, donc de l'indication locative, mais dont la structure actancielle impose une position de complément locatif. » (2004 :180). F. Neveu définit ce terme dans un cadre syntaxique. Ainsi, l'appellation *locatif* ne peut-elle s'appliquer qu'aux compléments. Or, A. Borillo (1998) met en place tout un cadre théorique qui conjugue syntaxe et sémantique pour étudier l'espace et son expression en français. C'est ce cadre que nous avons retenu pour l'étude des locatifs appropriés au prédicat *hypothèse*.

## 2.2. Les locatifs appropriés aux prédicats hypothétiques

Ces verbes ne sont pas nombreux mais leur fréquence dans le corpus est importante. Il s'agit des deux prédicats appropriés *partir* et *s'acheminer*. Avant de montrer la compatibilité entre ces deux verbes et le prédicat *hypothèse*, nous répondrons d'abord aux deux questions suivantes (i) pourquoi considérons-nous ces verbes comme locatifs et (ii) s'ils sont ainsi, comment les sous-catégoriser dans la grande classe des locatifs ?

Dans le cadre théorique élaboré par A. Borillo, il y a deux types de relations spatiales :

- Les relations spatiales statiques
- Les relations spatiales dynamiques

Ces relations peuvent être exprimées par plusieurs catégories de la langue. En ce qui concerne les verbes *partir* et *s'acheminer*, ils sont deux prédicats qui expriment « le mouvement et le déplacement dans l'espace » (1998 : 37) parce que nous *partons* d'un point A pour arriver à un point B, ce qui montre que la relation ne peut pas être statique et comme il s'agit de prédicats verbaux, ils sont sous-catégorisés comme des *verbes locatifs dynamiques* :

*Partir de l'hypothèse que P*

*S'acheminer vers l'hypothèse que P*

*S'acheminer vers l'hypothèse de N.*

*Partant de l'hypothèse que l'adversaire pourrait ouvrir les hostilités à un niveau mineur, on était loin de l'attaque spasmodique par surprise.*

(Beaufre A., *Dissuasion et stratégie*, 1964, p.124)

*On partira de l'hypothèse que la répartition des revenus disponibles doit être plus égale que celle des revenus originaires, de sorte que par l'effet de l'imposition, la courbe Lorenz subit un certain aplatissement.*

(Collectif, *L'Univers économique et social*, dir. F. Perroux, 1960, p.4806)

*Nous avons été acheminés vers l'hypothèse de la fraude, de l'hallucination ou simplement de la légende.*

(Amadou R., *La Parapsychologie*, 1954, pp. 77-78)

À ce stade, il serait intéressant de faire un croisement entre la relation locative dans le cas de l'hypothèse et la valeur aspectuelle de ces verbes. D'après A. Borillo, il y a trois polarités dans le cas des relations spatiales dynamiques (1998 :43) :

- Une polarité initiale : « *Paul sort de la maison* »
- Une polarité médiane : « *Paul se promène dans la ville* »
- Une polarité finale : « *Paul arrive au sommet de tour* »

En se basant sur cette typologie, les verbes locatifs appropriés au prédicat *hypothèse* correspondent plutôt à une polarité initiale car :

*On part d'une hypothèse mais on n'arrive pas à une hypothèse.*

Par ailleurs, les scientifiques partent d'une hypothèse mais ils peuvent arriver à une démonstration ou non. Cela dépend de la consistance de cette hypothèse. Nous retiendrons alors que l'hypothèse est catégorisée dans la langue comme un point de départ et non comme un point d'arrivée.

Si nous essayons de tester la compatibilité entre les prédicats locatifs et le prédicat *condition*, nous remarquons que ce cas de figure n'existe pas dans la langue :

*\*Partir de la condition du départ*

*\*S'acheminer vers la condition du départ*

Cet emploi des locatifs nous a permis d'établir des distinctions entre les deux prédicats *hypothèse* et *condition* et de comprendre la relation hypothétique comme une construction mentale catégorisée comme un point de départ et jamais comme un point d'arrivée.

Nous nous pencherons, dans ce qui suit, sur l'analyse de la syntaxe et de la sémantique de ces verbes de mouvements pour dégager leurs propriétés. Quel statut syntaxique auraient-ils dans ces hypothétiques ? Sont-ils des prédicats ou des actualisateurs ou encore des « cadratifs » *tels qu'analysés par M. Charolles, A. Le Draoulec, M-P Péry-Woodley*, ce qui a été illustré dans le numéro 148 de la *Langue Française* (2005) ?

### 3. Statut syntactico-sémantique des verbes locatifs dans les hypothétiques

Nous voudrions d'abord souligner que même si dans certaines structures transphrasiques où il n'y a pas forcément trois prédicats, cela n'est pas contradictoire à l'étiquette « prédicat de second ordre ». Prenons les exemples suivants :

- (a) Imagine qu'il s'agisse d'un acte raciste, cela serait grave !
- (b) Imagine qu'il s'agisse d'un acte raciste !
- (c) Si c'était un acte raciste, cela serait grave
- (d) Et si c'était un acte raciste !

L'ellipse du deuxième argument (b) et (d) n'empêche pas qu'il s'agisse toujours d'une hypothétique. Pareillement, dans cet énoncé, il s'agit toujours de l'expression d'une hypothèse même si le deuxième argument est elliptique :

*Nous avons été acheminés vers l'hypothèse de la fraude, de l'hallucination ou simplement de la légende.*

(Amadou R., *La Parapsychologie*, 1954, pp. 77-78)

L'hypothèse de la fraude,  
L'hypothèse de l'hallucination,  
L'hypothèse de la légende.

Ces arguments nominaux peuvent être actualisés, ce qui donne les phrases suivantes :

L'hypothèse qu'il y ait une fraude,  
L'hypothèse qu'il hallucine.

Cette précision apportée, nous étudierons les propriétés des verbes locatifs dans les hypothétiques. Nous défendons, dans cette section l'idée que ces locatifs ont le statut syntactico-sémantique d'opérateur approprié, c'est-à-dire un actualisateur et non un prédicat. Nous montrerons à travers une batterie de tests les propriétés de ces verbes qui sont éminemment différentes des critères définitoires d'un prédicat cadratif. Pour ce faire, nous procédons à une comparaison entre le verbe *partir* ayant plusieurs arguments locatifs et *partir* opérateur approprié dans une hypothétique. Cette analyse s'appuie sur la typologie des verbes de localisation, établie par Denis Le Pesant (2012 : 39).

Le Pesant distingue deux types de verbes à compléments locatifs : ceux qui ont un seul argument tels que *vivre* ou *habiter* :

*Je vis à Paris.*

Ces verbes ont un seul argument locatif tandis que le deuxième type a plusieurs arguments locatifs comme *sortir* ou *partir*. Ces verbes sont alors prédicatifs et ils sélectionnent plusieurs arguments. Leur diathèse correspond au schéma suivant : *partir de A à C par B*. Or, c'est cela que nous allons vérifier dans le cas des locatifs dans les hypothétiques. La première propriété à vérifier est la prédicativité. Sont-ils des prédicats ou des actualisateurs ? S'ils sont prédicatifs, on ne peut pas les supprimer :

*Partant de l'hypothèse que l'adversaire pourrait ouvrir les hostilités à un niveau mineur, on était loin de l'attaque spasmodique par surprise.*

(Beaufre A., *Dissuasion et stratégie*, 1964, p. 124)

*L'hypothèse que l'adversaire pourrait ouvrir les hostilités à un niveau mineur.*

Dans une phrase du type *partir de l'hypothèse que P*, nous pouvons supprimer le verbe *partir*, car le contenu prédicatif n'est pas dans *partir* mais dans *hypothèse* ainsi que dans le prédicat argument *P*.

Cela n'est pas possible avec un verbe locatif prédicatif comme dans la phrase :

Max part de Paris à Rome.

\*Max de Paris à Rome.

Outre le test de la suppression, le test de l'interrogation confirme que *partir* a une fonction actualisatrice dans les hypothétiques :

Max part de Paris à Rome.

Max part d'où ?

Les enquêteurs partent de l'hypothèse du crime passionnel.

\*Les enquêteurs partent d'où ?

L'interrogation est impossible dans ce cas également. *Partir* est donc un verbe support actualisateur tout comme *faire*, apportant une nuance locative et aspectuelle traduisant un mouvement de la pensée dont l'aspect est l'inchoatif. Le test de la paraphrase le démontre :

*Partir de l'hypothèse du crime passionnel = faire l'hypothèse du crime passionnel*

Parallèlement, le test de la nominalisation n'est pas possible, ce qui est l'une des propriétés des verbes supports :

\**Le départ de l'hypothèse du crime passionnel*

Cela reste possible dans le cas de l'emploi prédicatif du verbe *partir* :

*Son départ de Paris à Rome.*

Si le verbe *partir* dans son emploi prédicatif peut se combiner avec plusieurs prépositions locatives :

*Max part de Paris.*

*Max part vers Paris*

*Max part à Paris.*

l'emploi d'actualisateur dans les hypothétiques connaît certaines contraintes sur la préposition locative :

Les enquêteurs partent de l'hypothèse du crime passionnel.

\*Les enquêteurs partent de l'hypothèse vers le crime passionnel.

\*Les enquêteurs partent de l'hypothèse au crime passionnel.

Il découle de cette analyse le constat suivant, ces verbes locatifs *partir* et *s'acheminer* sont des opérateurs appropriés ayant une fonction actualisatrice.

L'hypothèse exprime intrinsèquement la succession dans le temps. Cette succession des procès dans le temps est basée sur une succession dans l'espace. Cela se confirme par l'emploi des temps verbaux dans l'hypothétique : présent, imparfait et plus-que-parfait.

## Conclusion

La description de ces opérateurs appropriés : *s'acheminer* et *partir* nous a montré que le concept de locatif est un outil méthodologique pertinent dans la description des prédicats de second ordre. L'hypothèse, c'est le produit de la pensée dans un espace mental. Plusieurs études ont été menées sur les valeurs temporelles et modales dans les hypothétiques, il nous semble pertinent d'étudier l'espace et le temps en parallèle car la succession dans le temps s'accompagne d'une succession dans l'espace. Une hypothèse est temporellement antérieure à la « principale ». Parallèlement, les locatifs que nous avons étudiés soulignent cette antériorité car ils sont toujours le point de départ.

## Bibliographie

- Akatsuka, N. 1985. Conditionals and the Epistemic scale, *Language*, sept. 61.
- Athansiadou A. 1997. *Conditionality, Hypothecality, Contrefactuality*" In : A. Athansiadou R. Driven (eds.)
- Boons, J.-P. 1985. «Préliminaires à la classification des verbes locatifs», *Lingvisticae Investigationes*, 9/2. Amsterdam : Benjamins.
- Borillo, A. 1998. *L'espace et son expression en français*, Ophrys.
- Charolles, M. Le Draoulec, A., Péry-Woodley, M.-P. & Sarda, 2005. «Temporal and spatial dimensions of discourse organisation ». *French Language Studies* 15, p.115-130. Cambridge: CUP.
- Combettes, B. 1988. *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Combettes, B. 1994. « Subordination, formes verbales et opposition des plans ». *Verbum* 1, p. 5-22.
- Dancygier, B. 1998. *Conditionals and Prediction: Time, Knowledge and causation in Conditional construction*, Cambridge University Press.
- Dancygier, B. Sweetser, E. 2005. *Mental spaces in grammar: conditional constructions*, Cambridge University Press.
- Gross, G. 1994. « Connecteurs et traitement automatique », *TA-TAO : Recherches de pointe et applications immédiates*. AUFELF-UREF, Montréal, Canada.

- Gross, G. 1996. « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle », *Langages*, n°121, Mars, Larousse.
- Gross, G. 2005. « Les circonstanciels sont des complétives », in : *La syntaxe au cœur de la grammaire*, recueil offert en hommage pour le 60<sup>ème</sup> anniversaire de Claude Muller, sous la direction de F. Lambert et H. NØlke, Presses Universitaires de Rennes.
- Gross, G., Prandi, M. 2004. *La finalité : fondements conceptuels et genèse linguistique*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Gross, M. 1981. « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages* 63, p.7-52.
- Haiman, J. 1978. « Conditionals are topics », *Language* 54.31, p. 564-89
- Huumo, T. 1996. « A scoping hierarchy of locatives », *Cognitive linguistics* 7/3, p. 265-299.
- Huumo, T. 1999. « Space and time: temporalization and other special functions of locational-setting », *Linguistics* 37/3, p. 389-430.
- Le Draoulec, A., Pery-Woodley, M.-P. 2005. « Encadrement temporel et relations de discours », *Langue Française* 148, p. 45-60.
- Le Pesant, D. 2012. « Critères syntaxiques pour une classification sémantique des verbes de localisation ». *Revue de Philologie (FilolojkiPregled)* XXXIX 2012 1. Belgrade : Faculté de philologie.
- Levin, B. 1993. *English Verb Classes and Alternations*. Chicago: Univ. of Chicago Press.
- Levin, B. & Rapoport Hovav, M.: 1995, *Unaccusativity*. Cambridge MA: MIT Press.
- Neveu, F. 2004. *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- Piot, M. 2001. « Les conjonctions doubles, coordination-subordination », *Linguisticae Investigationes*, vol. 23, n°1, p.45-76.
- Prévost, S. 2003. « Les éléments spatiaux : du topique au focus en passant par les cadres ». *Travaux de linguistique* 47, p. 57-78.
- Sarda, L. 2005. « Fonctionnement des cadres spatiaux dans les résumés de films », *Langue Française* 148, p. 61-79
- Stosic, D. 2001. « Par et l'expression des relations spatiales en français », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 9/10, p. 75-102.
- Vandeloise, C. 2004. *La dimension en français*. Paris : Hermès Sciences - Lavoisier.
- Vandeloise, C. 2004b, *Aristote et le lexique de l'espace*. Stanford : CSLI Publications.

#### Note

1. Asma Mejri, *La Prédication de second ordre : le cas de l'hypothèse*, Thèse de doctorat, Université de Sousse, 2010.